

rh19

Revue d'histoire du XIXe siècle

Numéro 22 (2001)
Autour de Décembre 1851

Frédéric Chauvaud

Louis DEVANCE, *Entre les mains de l'injustice. L'affaire Vaux et Petit (1851-1897)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2000, 489 p., préface de Pierre Lévêque.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Frédéric Chauvaud, « Louis DEVANCE, *Entre les mains de l'injustice. L'affaire Vaux et Petit (1851-1897)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2000, 489 p., préface de Pierre Lévêque. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 22 | 2001, mis en ligne le 04 septembre 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index270.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848
<http://rh19.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://rh19.revues.org/index270.html>

Document généré automatiquement le 02 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Frédéric Chauvaud

Louis DEVANCE, *Entre les mains de l'injustice. L'affaire Vaux et Petit (1851-1897)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2000, 489 p., préface de Pierre Lévêque.

1 L'affaire Vaux et Petit n'est ni un fait divers, aussi retentissant soit-il, ni la simple manifestation d'un dérèglement de la justice. En 1897, elle est devenue beaucoup plus qu'une erreur judiciaire, elle est reconnue comme un véritable "crime judiciaire" selon l'expression qui retentit alors dans l'enceinte de la Cour de cassation. Reconnus coupables d'une série de 25 incendies qui embrasèrent le village de Longepierre en Saône-et-Loire, Pierre Vaux, instituteur à Longepierre depuis 1844, et le cordonnier Jean Petit, sont condamnés en 1852 aux travaux forcés à perpétuité. Cette affaire exceptionnelle, est relatée avec une extrême minutie par Louis Devance qui restitue la profondeur sociale et culturelle de ce petit village de la Bresse du nord qui vécut avec passion l'irruption de la République. L'auteur, qui fut enseignant à l'université de Dijon, analyse finement les enjeux locaux et les rumeurs, il détaille les mécanismes du faux témoignage et s'attarde sur l'assujettissement de la justice conduisant les deux hommes en Guyane où ils trouvèrent la mort.

L'affaire Vaux et Petit, "l'Autre scandale du XIXe siècle" est d'abord une vengeance sociale : les notables de Longepierre prennent, après le 2 décembre 1851, leur revanche sur l'instituteur, "étranger" à la commune, qui accueillit avec joie et enthousiasme la République et le suffrage universel, se fit élire conseiller municipal et défendit le partage des communaux. D'abord révoqué, il fut ensuite désigné comme l'incendiaire qui provoqua la destruction des deux tiers des maisons du village. L'affaire en elle-même constitue un véritable drame judiciaire : pendant huit années des incendies ravagèrent quantité de bâtiments, 65 furent détruits et deux habitants trouvèrent la mort. Le feu est mis le plus souvent la nuit, lorsqu'il fait grand vent et l'on comprend que les rumeurs les plus échevelées aient circulé sur l'origine des foyers criminels. Enfin l'affaire, et c'est sans doute pour les chercheurs de plus en plus nombreux qui s'intéressent à l'histoire de la justice l'aspect le plus important du livre de Louis Devance, un "crime judiciaire" : entre juin 1852 et mars 1856 quatre procès d'assises se sont succédés. Les témoignages furent parfois orientés, parfois inventés. L'aubergiste Gallemard, rallié à l'Empire, devenu le premier magistrat de Longepierre, se chargea d'alimenter la justice en bruits accusant l'ancien instituteur "rouge". Plus tard, suspecté — les incendies ont repris — arrêté et emprisonné, l'aubergiste se suicida. L'un de ses complices confia au juge d'instruction que Vaux et Petit n'étaient pas coupables. Et pourtant deux hauts magistrats dijonnais ne voulurent pas l'entendre et allèrent jusqu'à détruire les pièces qui innocentèrent les deux malheureux.

Pour retracer l'affaire, Louis Devance a choisi un découpage chronologique en quatre temps. La première partie suit la trajectoire de Pierre Vaux dès son arrivée en Bresse bourguignonne ; la deuxième analyse longuement les incendies qui ravagèrent Longepierre entre 1851 et 1859 et les procès ; la troisième décrit "l'archipel du bagne" de Toulon, Brest, Cayenne, le pénitencier flottant de Gardien, Roura et l'Ilet-la Mère ; la dernière s'attache à la réhabilitation et au travail de mémoire. Avant le livre de Louis Devance, et à l'exception de quelques spécialistes, la figure de Pierre Vaux ne brillait que dans la mémoire régionale, elle est

aujourd'hui tournée vers un lectorat national qui verra dans ce beau livre une enquête à la fois exemplaire et nécessaire.

Pour citer cet article

Référence électronique

Frédéric Chauvaud, « Louis DEVANCE, *Entre les mains de l'injustice. L'affaire Vaux et Petit (1851-1897)*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2000, 489 p., préface de Pierre Lévêque. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 22 | 2001, mis en ligne le 04 septembre 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index270.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés
